PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

PRÉPARATION À L'INTÉGRATION DANS LES ARMÉES EN QUALITÉ D'OFFICIER – OST/OSC

2026-2027

LA FORMATION

L'IPAG de Paris propose une nouvelle **préparation à l'intégration dans les armées en qualité d'officier (voir l'onglet « parcours »).**

Initialement centrée sur le concours d'officier sur titre (OST), cette préparation a évolué afin de mieux tenir compte de la diversité des voies permettant aujourd'hui d'accéder aux fonctions d'officier et des profils recherchés par les armées. Elle s'adresse ainsi aux étudiants et candidats souhaitant préparer une candidature comme **officier sur titre (OST)** mais également, plus largement, aux personnes envisageant une intégration comme **officier sous contrat (OSC)**.

La préparation a pour objectif d'accompagner les candidats dans leur projet, de les familiariser avec l'environnement militaire et de leur permettre d'aborder dans les meilleures conditions les procédures de sélection puis, le cas échéant, leur entrée en école de formation.

LE RECRUTEMENT D'OFFICIER SUR TITRE (OST)

Le recrutement d'officier sur titre permet, sous réserve de remplir les conditions fixées par l'autorité militaire, une admission directe en troisième et dernière année de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr Coëtquidan.

Les candidats doivent notamment satisfaire aux conditions de nationalité, d'âge, de diplôme, d'aptitude médicale et de situation au regard des obligations du service national applicables à la campagne de recrutement considérée.

Le dossier de candidature est constitué auprès d'un Centre d'information et de recrutement des forces armées (CIRFA) et transmis aux services compétents de l'Armée de terre.

Les candidats retenus à l'issue de la phase de présélection sont ensuite convoqués aux différentes épreuves prévues par la procédure de recrutement, comprenant notamment des épreuves sportives et un entretien devant un jury.

N. B. : la vérification des conditions de recevabilité des candidatures et l'admission aux différentes voies de recrutement relèvent exclusivement des autorités militaires compétentes. Elles ne sont pas de la compétence de l'IPAG de Paris. Il appartient donc à chaque candidat de vérifier auprès de son CIRFA les conditions applicables à la voie de recrutement envisagée.

CANDIDATURE À LA PRÉPARATION

La préparation est ouverte aux candidats disposant d'un projet sérieux d'intégration dans les armées en qualité d'officier et remplissant, ou étant susceptibles de remplir, les conditions fixées pour la voie de recrutement qu'ils envisagent.

La sélection est effectuée sur dossier par une commission désignée et présidée par la directrice de l'IPAG.



Le dossier de candidature comprend :

· *un curriculum vitae* ;
· une lettre de motivation précisant le projet d'intégration dans les armées et, lorsque celui-ci est déjà défini, la voie de recrutement envisagée ;
· une pièce d'identité ;
· la convention de formation pédagogique signée par le candidat.

L'admission à la préparation par l'IPAG est indépendante de toute décision prise ultérieurement par les autorités militaires dans le cadre d'une procédure de recrutement.

CALENDRIER ET MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les dates de candidature, de sélection et de début de la formation seront **précisées ultérieurement**. La formation débute généralement mi-décembre et les candidatures ouvrent en principe courant octobre.

La convention de formation pédagogique, ainsi que l'ensemble des pièces demandées constituant le dossier de candidature, devront être envoyées par courrier électronique au chargé de mission auprès de la Directrice de l'Institut, M. Thomas Caracache (thomas.caracache@assas-universite.fr), **à partir du 12 octobre et jusqu'au 13 novembre inclus**.

Les candidats retenus reçoivent par courrier électronique les informations relatives à leur admission, aux formalités d'inscription, au règlement des frais de formation ainsi qu'au calendrier des enseignements.

La préparation se déroule selon un calendrier compatible, dans la mesure du possible, avec les principales échéances des procédures de recrutement auxquelles se présentent les candidats.

Pour toute information complémentaire relative à la préparation et aux modalités de candidature, les candidats sont invités à contacter M. Thomas Caracache.

LA PRÉPARATION PROPOSÉE PAR L'IPAG

La préparation proposée par l'IPAG ne se limite plus à un entraînement à l'entretien du concours d'officier sur titre.

Elle vise plus largement à préparer le candidat à **l'intégration dans les armées en qualité d'officier**, en facilitant son passage de la vie civile à la vie militaire et son adaptation à l'environnement qu'il sera susceptible de rejoindre.

La formation repose sur trois axes complémentaires :

1. Savoir-être

Ce module a pour objectif de permettre au candidat d'appréhender son futur environnement et de s'y situer de manière adaptée.

Il pourra notamment porter sur :

· la présentation des cursus de l'officier, du sous-officier et du militaire du rang ;



· l'origine et la finalité de la hiérarchie dans les armées ;

· les relations de commandement en école de formation puis en unité ;

· des retours d'expérience portant notamment sur les difficultés auxquelles peut être confronté un jeune officier.

2. Savoir-faire

Ce module vise à préparer l'acquisition des compétences techniques et tactiques auxquelles les futurs élèves officiers seront confrontés au cours de leur formation.

Il pourra notamment comprendre :

· une initiation aux fondamentaux tactiques ;

· une introduction à la topographie ;

· une présentation de la méthode de raisonnement tactique et de la méthode d'élaboration d'une décision opérationnelle ;

· une présentation du cycle d'élaboration et de diffusion des ordres ;

· une sensibilisation à la logistique, aux procédures opérationnelles permanentes et aux principes d'identification.

3. Culture stratégique

Ce troisième axe a pour objectif de structurer la réflexion du candidat et de développer sa culture militaire et stratégique.

Il s'appuie notamment sur la présentation et l'étude de grandes références de la pensée militaire et stratégique, permettant aux candidats d'acquérir des repères intellectuels utiles à la compréhension de leur futur environnement professionnel.

PRÉPARATION AUX PROCÉDURES DE SÉLECTION

La formation conserve également une dimension directement consacrée à la préparation des procédures de recrutement.

Les candidats peuvent notamment être accompagnés dans la préparation des entretiens de sélection et dans la présentation de leur parcours, de leurs motivations et de leur projet professionnel.

L'objectif est de leur permettre de mieux comprendre les attentes propres au recrutement militaire et de présenter de manière cohérente et argumentée leur projet d'engagement.

Les épreuves sportives demeurent préparées librement par les candidats. Ceux-ci peuvent, s'ils le souhaitent et sous réserve des conditions fixées par le service concerné, recourir aux préparations proposées par le service des sports de l'Université Paris-Panthéon-Assas.

PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

CONTACT

Coordination de la préparation : Pr Anne-Laure GIRARD
Gestion de la préparation : Thomas CARACACHE

INFORMATIONS

Une conférence de présentation, en présence de l'intervenant en charge de la préparation, est organisée le mardi 6 octobre 2026 à 18h dans les locaux de l'IPAG (36 rue Charcot, 75013 Paris)

PLUS D'INFORMATIONS

https://rda.u-paris2.fr/fr/formations/preparations-non-diplomantes/preparation-lintegration-armees-en-qualite-dofficier-ostosc